

Questions orales

de dresser des piquets de grève, mais elle ne les autorise pas à agir comme ces femmes l'ont fait.

Des voix: Bravo!

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, la ministre aurait dit qu'elle avait autre chose à faire que de rencontrer des délégations. Il me semble, au contraire, que son bureau est un endroit public et que ces femmes sont allées lui parler.

La ministre ne croit-elle pas que c'est son travail de rencontrer des femmes qui viennent discuter de questions aussi graves que l'équité salariale et de faire connaître leurs préoccupations au gouvernement?

• (1440)

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Je n'en crois pas mes oreilles, monsieur le Président! Je rencontre des délégations et des groupes de femmes tous les jours, mais je ne rencontrerai pas des femmes qui entrent dans mon bureau par la force, qui harcèlent mon personnel et qui minent ce qui me semble. . .

Des voix: Bravo!

* * *

L'INDUSTRIE DU CAMIONNAGE

M. Sergio Marchi (York—Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Les camionneurs canadiens ne peuvent continuer de vivre de promesses creuses, de réunions interminables et d'études inachevées, comme ils le font depuis près de deux ans.

Maintenant qu'il a manqué à une autre promesse, celle de présenter un programme d'aide aux camionneurs avant la fin de septembre, le ministre sait-il quand le gouvernement va enfin présenter son programme d'aide dont toute l'industrie du camionnage canadienne a besoin? Dans le cas contraire, faut-il comprendre que le gouvernement ne s'est encore une fois livré qu'à un futile exercice de relations publiques?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député n'ignore pas que nous avons tenu notre engagement envers les membres du groupe de travail. Nous les avons rencontrés à plusieurs reprises et avons élaboré avec eux un programme d'aide. Nous avons pris ces mesures il y a quelques semaines, à l'occasion de la réunion organisée avec les ministres des transports des provinces.

Tout le monde sait que la plus grande partie des problèmes de l'industrie du camionnage n'est pas du ressort du gouvernement fédéral, mais de celui des pro-

vinces où la taxe sur l'essence est très élevée. Ce sera donc aux provinces d'agir.

M. Sergio Marchi (York—Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Depuis que le gouvernement fédéral a déréglementé l'industrie du camionnage le 1^{er} janvier 1988, donnant du même coup des permis gratuits aux camionneurs américains, plus de 1 400 entreprises de camionnage canadiennes ont fait faillite.

Plutôt que de toujours blâmer les provinces et de ne considérer que le prix de l'essence, qui n'est qu'un facteur parmi d'autres, pourquoi le gouvernement ne modifie-t-il pas et ne réforme-t-il pas sa propre réglementation fédérale exclusive, qui a des répercussions sur le camionnage et peut par conséquent apporter une solution nationale à ce qui est clairement une industrie nationale en détresse?

[Français]

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, les activités transfrontalières du domaine du camionnage sont pour la très grande majorité encore entre les mains des transporteurs canadiens. En fait, l'industrie du transport canadien contrôle 60 p. 100 du transport transfrontalier. Mais en plus de cela, monsieur le Président, je pense que notre honorable confrère devrait dire à l'ensemble de la population que l'introduction de la TPS a rapporté à l'industrie du camionnage 400 millions de dollars par année et va continuer de la même sorte pour les dix prochaines années. Je pense que nous avons, par les mesures que nous avons prises, beaucoup aidé l'industrie du camionnage et nous continuons à travailler avec eux.

[Traduction]

M. le Président: La parole est au député de York—Sud—Weston.

* * *

LES CATASTROPHES

M. John Nunziata (York—Sud—Weston): Monsieur le Président, il y a plus de six ans, 280 Canadiens ont été assassinés dans l'explosion d'un avion d'Air India. C'était le crime le plus affreux de toute l'histoire du Canada.

Les députés de l'opposition ont à maintes reprises réclamé une commission d'enquête en règle sur cette tuerie. Je demande à nouveau au solliciteur général s'il peut nous dire s'il a l'intention d'ordonner la tenue d'une commission royale d'enquête afin de faire la lumière sur tous les aspects de cette catastrophe, notamment le rôle qu'ont joué le Service canadien du renseignement de